

Saint-Jean de Monts

Magazine
Municipal des

n°130 DÉC.
2021

MONTOIS

Meilleurs vœux 2022



Saint-Jean
de-Monts **2030**

Édito

Chères Montoises, chers Montois,

Les fêtes de fin d'année sont là, apportant leur lot de réjouissances – mais aussi de nécessaire solidarité. Dans un contexte sanitaire encore bien incertain, nous espérons avoir le plaisir de profiter ensemble de la féerie des fêtes de fin d'année lors du nouvel évènement *Monts Noël*.

Avec en plus le nouveau salon *Monts savoir-faire*, la Ville continue de travailler pour rendre notre ville balnéaire attractive, dynamique et accueillante toute l'année.

Je tiens à remercier les bénévoles de la collecte alimentaire, les associations investies dans le Téléthon, les marcheurs de la course en faveur des droits des enfants, les participantes à La Joséphine, les parties prenantes à la cérémonie du 11 novembre et toutes les initiatives solidaires qui contribuent à la cohésion sociale, à l'unité citoyenne et à la fraternité.

C'est avec ce souhait d'agir ensemble pour l'avenir que j'ai le plaisir de vous annoncer que l'année 2022 s'ouvrira sur le grand projet communal : *#Saint-Jean-de-Monts 2030*.

Les élus et les responsables des différents services communaux ont travaillé ensemble en 2021 pour élaborer une feuille de route, un chemin commun, décrivant les actions qui seront étudiées et élaborées durant les 10 prochaines années par la Commune, en co-construction avec les Montois et les commissions municipales, pour la création continue de notre avenir collectif.

#Saint-Jean-de-Monts 2030 proposera des actions – parfois simples et qui ont fait leurs preuves, mais aussi parfois ambitieuses, complexes et modernistes – traduisant toute notre ambition pour notre Commune. En planifiant, organisant et anticipant notre futur, nous serons à même d'agir avec toujours plus de réactivité et sérénité.

Les projets et priorités s'adapteront pour s'améliorer au gré de nos échanges, des opportunités peut-être et des futurs défis encore inconnus aujourd'hui.

En toute transparence, nous fixons ainsi le cap à travers un plan d'actions cohérent, affirmant continuellement des valeurs qui nous sont précieuses – notamment de solidarité, de tolérance et de responsabilité environnementale – en faveur du rayonnement et de la préservation de notre commune.

Nous continuerons ainsi d'agir en faveur du bien vivre ensemble, de la transition écologique et de la construction d'une ville balnéaire moderne, ambitieuse et sereine pour l'avenir.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour la nouvelle année. Que cette crise nous rappelle la valeur de l'essentiel et que 2022 soit au service de ce dernier.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra à Odyssée, le 8 janvier, à 17h.



“ C'est avec ce souhait d'agir ensemble pour l'avenir que j'ai le plaisir de vous annoncer que l'année 2022 s'ouvrira sur le grand projet communal : *#Saint-Jean-de-Monts 2030*. ”

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts

Sommaire



4



8



16



20



24



18

2 Édito

4 Un nouveau salon à Saint-Jean-de-Monts : Monts Savoir-faire

6 En bref

8 Quelle politique pour le logement à Saint-Jean-de-Monts ?

14 Collecte alimentaire : un moment intergénérationnel au profit de tous

16 Être aux côtés de nos aînés

18 Monts Noël à Saint-Jean-de-Monts

19 Tribunes

20 Chronologie projetée des couleurs sur Saint-Jean-de-Monts

22 Infos pratiques & rendez-vous

24 Vers la sobriété numérique



Évènements

Un nouveau salon à Saint-Jean-de-Monts : Monts savoir-faire

Vous adorez faire par vous-même, bricoler, relooker, jardiner, créer ? Amateurs de récup', de personnalisation, de travaux manuels : ce nouveau rendez-vous est fait pour vous ! Porté par la SEML Saint Jean Activités, en délégation de service pour la Ville, Monts savoir-faire ouvre les portes de l'inspiration créatrice !

DE GRANDS ÉVÈNEMENTS TOUTE L'ANNÉE

Après le nouvel évènement organisé entre le jour de Noël et le nouvel an : Monts Noël (cf. page 18), la saison hivernale accueillera une deuxième nouveauté. La Commune continue ainsi de se dynamiser, pour une ville balnéaire qui vit toute l'année.



Miguel Charrier, Président de la SEML Saint Jean Activités explique la démarche : « Désormais, la SEML Saint Jean Activités et la Ville proposeront des animations pour toutes les vacances scolaires. De quoi agrémenter le quotidien et favoriser l'attractivité de Saint-Jean-de-Monts.

Dans la lignée du salon Atlantique zen qui propose de prendre soin de soi, le nouveau salon, Monts savoir-faire, propose de prendre soin de son chez-soi. »

2 jours de salon pour découvrir les dernières tendances et techniques, trouver des idées ou stimuler sa créativité : Monts Savoir-faire vous invite dans un parcours de stands inédits et créatifs.

Bricoler, fabriquer, customiser, décorer seront les maître-mots de ce week-end !

Les faiseurs d'inspiration dévoileront leur offre, pour le plus grand bonheur des visiteurs et des passionnés.

MONTS SAVOIR-F

SALON DU FAIRE

26 & 27 FÉVRIER

PALAIS DES CONGRÈS





BONNE IDÉE !

Pour emballer vos cadeaux de Noël, les jolis sacs en tissus, réalisés soi-même, représentent une solution écologique et surtout réutilisable !

LE FAIRE SOI-MÊME REVIENT EN FORCE...

Pourquoi faire soi-même ? Parce que c'est mieux quand « c'est moi qui l'ai fait ! ».

« Le message écologique est explicite. Plutôt que de toujours acheter, pourquoi ne pas fabriquer soi-même ? Plutôt que de toujours acquérir du neuf, pourquoi ne pas valoriser et transformer pour conférer une 2^e vie vertueuse à nos objets ? » déclare Miguel Charrier.

Cette pratique « tendance » aux antipodes de la surconsommation participe à un état d'esprit et art de vivre plus économique, écologique et durable. Monts Savoir Faire : un évènement responsable !

TOUT POUR PASSER À L'ACTION

Pour mettre la main à la pâte et s'équiper, des exposants seront réunis autour des thématiques suivantes :

- ▶ bricolage,
- ▶ cosmétiques,
- ▶ produits ménagers,
- ▶ loisirs créatifs,
- ▶ couture,
- ▶ customisation, rénovation et recyclage d'objet,
- ▶ cuisine.

DE LA PRATIQUE AU FAIT MAIN

Que ce soit pour se perfectionner ou bien découvrir une nouvelle activité, ateliers et conférences seront au rendez-vous ! Tous les intervenants auront la même envie : transmettre leur savoir-faire !

Pas le temps de passer à la pratique mais le souhait de trouver des cadeaux uniques ou faits main ? Des produits de créateurs et d'artistes seront disponibles à la vente : luminaires, maroquinerie, bijouterie, savonnerie artisanale, etc.

INFORMATIONS PRATIQUES

Palais des Congrès Odyssée | 26 & 27 février 2022

67, esplanade de la mer | 85160 Saint-Jean-de-Monts

Tarifs :

- ▶ Entrée 3€
- ▶ Gratuit pour les -12ans
- ▶ Ateliers : 10€

Informations :

www.montssavoirfaire.fr

contact@montssavoirfaire.fr



FAIRE

SOI-MÊME

FER 2022

ÈS ODYSSÉA

Saint-Jean-de-Monts



En bref



Une marche pour défendre les droits des enfants

16 octobre, les bénévoles de l'UNICEF et de l'Association Montoise des Loisirs Sportifs (AMLS) ont organisé une marche au profit des actions menées par l'UNICEF pour défendre les droits des enfants. Cette cause est tout autant primordiale que transversale à l'ensemble des projets de la Ville qui concrétise au quotidien une dynamique publique locale favorisant et accompagnant l'épanouissement, le respect et l'individualité des enfants. Continuons en ce sens !

Félicitations à Jean-Pierre Bertrand

19 septembre, Jean-Pierre Bertrand a reçu la médaille de Chevalier des Arts et Lettres à Saint-Jean-de-Monts pour son implication dans le rayonnement des arts et des lettres en France et plus particulièrement pour son action en faveur de la préservation du patrimoine culturel immatériel maraîchin et vendéen. La Ville lui adresse ses plus sincères salutations ! La Commune accorde une grande importance à la culture, en tant que source d'ouverture sur le monde, d'épanouissement personnel et de cohésion citoyenne.



Sports pour tous avec la Ville

23 octobre, les services de la Commune ont proposé une matinée sportive à tous les citoyens. Avec "Sports famille", la Ville de Saint-Jean-de-Monts crée du lien social en plus de rendre le sport accessible à tous. Accompagné par les éducateurs sportifs de la Commune, chacun a pu s'initier à différents sports : badminton, tennis de table, fil du funambule, vélo éducatif, tir à l'arc, basket, futsal, pétanque, moly, etc.

La Joséphine fait carton rose

Du 25 septembre au 3 octobre 2021, la Ville de Saint-Jean-de-Monts et la Ligue contre le cancer ont proposé à tous les Montois de prendre part à La Joséphine, une course pour lutter contre le cancer du sein. Plus de 1 000 marcheuses et coureuses ont pu bénéficier d'un parcours balisé de 5 km, entre bord de mer et forêt domaniale. L'évènement s'est clôturé par un village de prévention, le 3 octobre, réunissant près de 300 participantes. S'impliquer dans les campagnes de prévention est un enjeu fondamental pour la santé de tous !



Plus de 18 ans au service des Montois

Comme le prévoit le Code Général des collectivités territoriales et suite à la demande de Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts, le Préfet de la Vendée a conféré le titre de Maire honoraire à André Ricolleau et Maire-adjoint honoraire à Marie-Claire Brethé-Chaillou, Jean-Yves Gaborit, Nicole Plessis, Marc Guyon, Michel Allégret, suite à l'exercice de leurs fonctions municipales pendant au moins 18 ans. La cérémonie de remise du titre s'est déroulée le 20 novembre à l'Hôtel de Ville.



Nouveauté : une course mémorielle

10 novembre, les jeunes du centre de loisirs et du Foyer de jeunes ont pu redécouvrir des lieux emblématiques de notre passé commun à travers une course mémorielle. L'hôtel de la plage, le carré militaire, le square de la Légion d'Honneur ou encore la Flamme du souvenir ont permis de percevoir l'histoire à la fois comme une forme nécessaire de pédagogie de la citoyenneté et une ressource qui permet de mieux comprendre le présent et appréhender l'avenir. La Ville associe ainsi nos jeunes au devoir de mémoire.



Dossier

Quelle politique pour le logement à Saint-Jean-de-Monts ?

Accueillir et intégrer les nouveaux Montois, limiter l'impact écologique des constructions neuves, encourager la cohésion sociale : 3 enjeux fondamentaux pour lesquels la Ville travaille au quotidien afin de favoriser l'attractivité et le dynamisme de notre commune tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable. Comment concilier ces impératifs quantitatifs et qualitatifs ? Quels dispositifs au service des Montois ? Quel avenir pour Saint-Jean-

de-Monts en matière de logement ? Dossier.

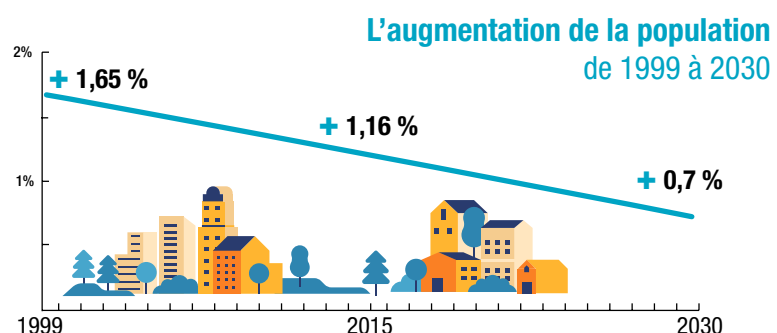
AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS

Saint-Jean-de-Monts attire et la Ville souhaite bien continuer en ce sens. La commune connaît une augmentation démographique qui se traduit dans les chiffres de l'urbanisation. Au 15 novembre 2021, 279 permis de construire ont été déposés contre

181, à la même période, en 2020.

OBJECTIFS DE CROISSANCE

Cette dynamique démographique s'observe dans un secteur plus large que notre Commune. À l'échelle du nord-ouest Vendée, l'objectif de croissance de la population est ainsi, selon le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), de 84 500 habitants à horizon 2030.



QU'EST CE QUE LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) ?

LE SCoT est un document d'urbanisme et d'aménagement qui détermine l'avenir du territoire et de ses habitants, fixant le cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles (logement, habitat, mobilité, développement économique, environnement, énergie, numérique, etc.). Il doit également assurer la protection des paysages, de l'environnement et de l'agriculture.

Le SCoT répond à 2 objectifs majeurs :

- ▶ une meilleure structuration du territoire pour harmoniser l'aménagement,
- ▶ une réelle prise en compte du Grenelle de l'Environnement pour une qualité de vie préservée, notamment en termes de gestion économe et équilibrée de nos lieux de vie.

Saint-Jean-de-monts fait partie d'un espace attractif plus vaste : le Nord Ouest Vendéen. Ainsi le SCoT porte son analyse sur 3 Communautés de communes :

- Challans Gois Communauté
- Île de Noirmoutier
- Océan-Marais de Monts

SERVICE : RECEVEZ LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE À LA MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE MONTS

lors de ses permanences bimensuelles, les mardis, de 10h30 à 12h30. Contacter le service urbanisme pour la prise des rendez-vous.

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez un architecte du CAUE85 (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée). Il enrichira votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Il ne fait pas de plans, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux, et ses conseils sont gratuits.

Olivier Lapeyre, architecte au CAUE 85, nous renseigne : « À Saint-Jean-de-Monts, il y a un patrimoine bâti intéressant et protégé, qui n'est pas toujours connu du grand public. Les architectes du CAUE conseillent gratuitement en amont de tout projet de construction, d'agrandissement ou de réhabilitation. Nous expliquons les règles à respecter et les raisons du PLU par exemple.

Nous apportons des réponses aux particuliers en matière d'architecture, de techniques constructives, de fonctionnement, d'intégration paysagère dans le but de les aider à optimiser la qualité du cadre de vie de leur habitation et de leur environnement. Nous avons ainsi reçu 19 personnes à Saint-Jean-de-Monts en 2020.

Nous apportons aussi de plus en plus de conseils sur le choix de matériaux éco-responsables. »

UN ENSEMBLE COHÉRENT DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

Notre Ville balnéaire voit sortir de terre plusieurs lotissements communaux, incluant systématiquement des habitations accessibles pour que le logement représente un projet d'avenir pour chacun, et notamment pour les familles. Afin de favoriser la mixité sociale partout à Saint-Jean-de-Monts, les logements sociaux sont disséminés sur l'ensemble du territoire.

Au total, plus de 200 nouvelles habitations verront le jour d'ici 2027 grâce aux seules opérations publiques.

LE QUARTIER D'OROUËT

Le projet consiste dans la réalisation de 23 logements, sur une superficie de 1,09 ha, dont 16 à 18 lots libres

et un îlot de 5 logements à vocation sociale. Le permis d'aménager a été validé en juin 2020. Les travaux de viabilisation ont commencé au 1^{er} trimestre 2021. La commercialisation est en cours. Actuellement, 6 permis de construire ont été déposés.

LOTISSEMENT DES GLAJOUS « JARDIN DES LIBELULES »

Sur une superficie de 1,2 ha, cet îlot d'habitats est desservi par une voie principale d'accès depuis la rue des Libellules, avec un traitement paysager qui comprend un espace vert le long de la rue des Glajous. Parmi les 20 lots libres, 4 seront réservés à l'accession sociale. La commercialisation a démarré en 2018 ; elle est actuellement terminée. Les constructions sont en cours, certaines habi-

tations sont achevées et habitées. L'opération pourrait ainsi se clôturer en 2024, avant l'échéance prévue de 2027.

ÎLOT RUE DE CHALLANS / RUE DES SABLES

La Ville a confié à la SAEML Oryon l'aménagement d'un îlot situé rue de Challans / rue des Sables. L'emplacement de 9 512 m² est désaffecté depuis plusieurs années. Il est proche des commerces et des équipements. La Ville va ainsi développer l'urbanisation à des endroits souhaitables et embellir l'entrée de la commune. Une consultation pour le choix d'opérateurs immobiliers / bailleurs sera engagée prochainement pour la commercialisation des 68 logements individuels et collectifs.

LA MÉTAIRIE

La tranche 2 a fait l'objet d'un permis d'aménager, accordé le 20 juin 2017. La commercialisation de cette tranche est en cours mais son rythme ralenti a des conséquences sur le planning. Aussi, la Ville a décidé d'assouplir les critères d'attribution des lots, comme par exemple en supprimant la condition de primo-accession qui est un point de blocage pour beaucoup de potentiels acquéreurs. La Ville adapte ainsi les ventes pour répondre aux demandes. Elle dispose d'emplacements disponibles mais souhaite avancer efficacement dans ses projets. Des aménagements complémentaires pour renforcer la vie du quartier (aménagement de lieux de convivialité pour les habitants, jardins / vergers partagés, et future piste cyclable) sont aussi à l'étude, en concertation avec les habitants de ce quartier.



« Au total, plus de 200 nouvelles habitations verront le jour d'ici 2027 grâce aux seules opérations publiques. »

LE SALAIS

L'opération porte sur un périmètre de 15,5 ha, dont 14 ha au nord de la RD 38 bis (Le Salais) et 1,5 hectare au sud (Le Vasais). 22 logements en locatif social et 8 logements en location-accession sont proposés.

mentales liées au projet éolien. Ainsi, le site sera aménagé en faveur de la restructuration de zones humides. Un plan de gestion sera mis en œuvre sur une durée de 30 années. La société R.T.E. prendra en charge les travaux de remise en état du site actuel.

AUTRES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS À VENIR

LOTISSEMENT L'ORÉE DE LA FORET

- 13 logements individuels
locatifs : 3 T2 / 8 T3 / 2 T4
- réception prévisionnelle
en mars-avril 2021

RÉSIDENCE RUE YVES MONTAND ET SIMONE SIGNORET

- 21 appartements locatifs :
8 T2 / 8 T3 / 5 T4
- démarrage des travaux a
eu lieu en mars 2021

Autres terrains disponibles

- LES SALANGES : 6 parcelles à partir de 36 900 euros (268 m²)
- L'ORÉE D'OROUËT : 6 parcelles à partir de 64 135 euros (505 m²)

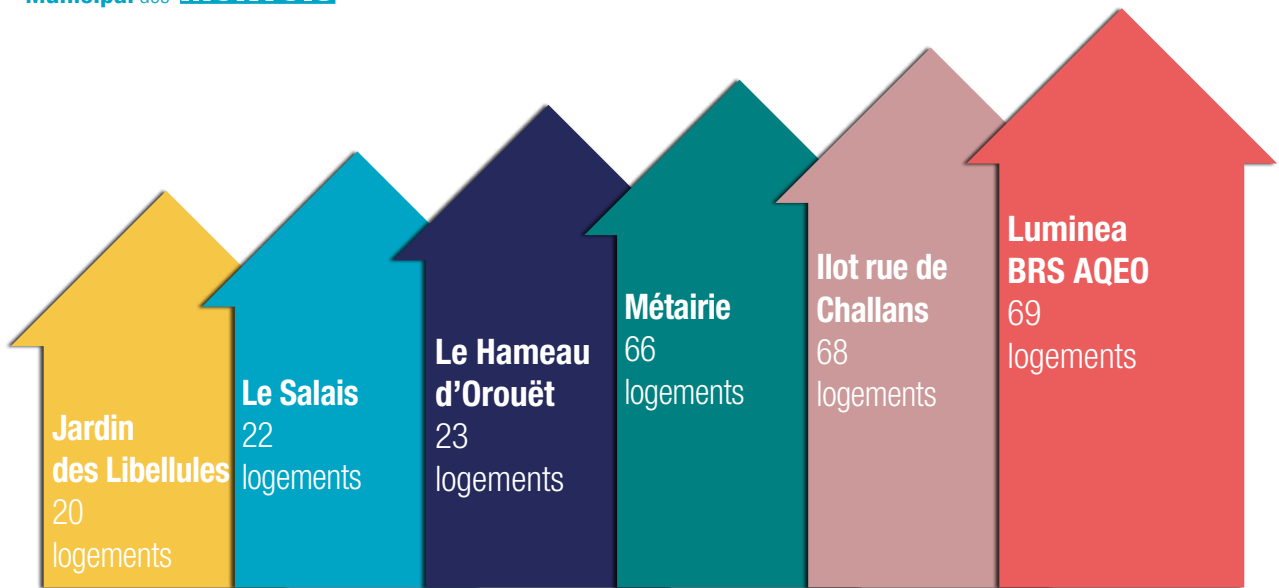
LE SAVIEZ-VOUS ?

Face à la décision des services de l'État de s'opposer à l'urbanisation du secteur du Salais, 5 Ha du site en question, nommés « Les Rondelles », vont être le théâtre d'un aménagement en faveur de la biodiversité du marais. En effet, Saint-Jean-de-Monts va être le lieu de passage de câbles électriques dans le cadre du développement du projet éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Or, au regard de l'impact écologique concernant l'enfouissement du réseau électrique, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a sollicité la Ville de Saint-Jean-de-Monts pour acquérir des terrains en vue d'y réaliser des zones de compensations écologiques. Le déclassement d'une zone constructible deviendra finalement l'objet de mesures compensatoires environne-

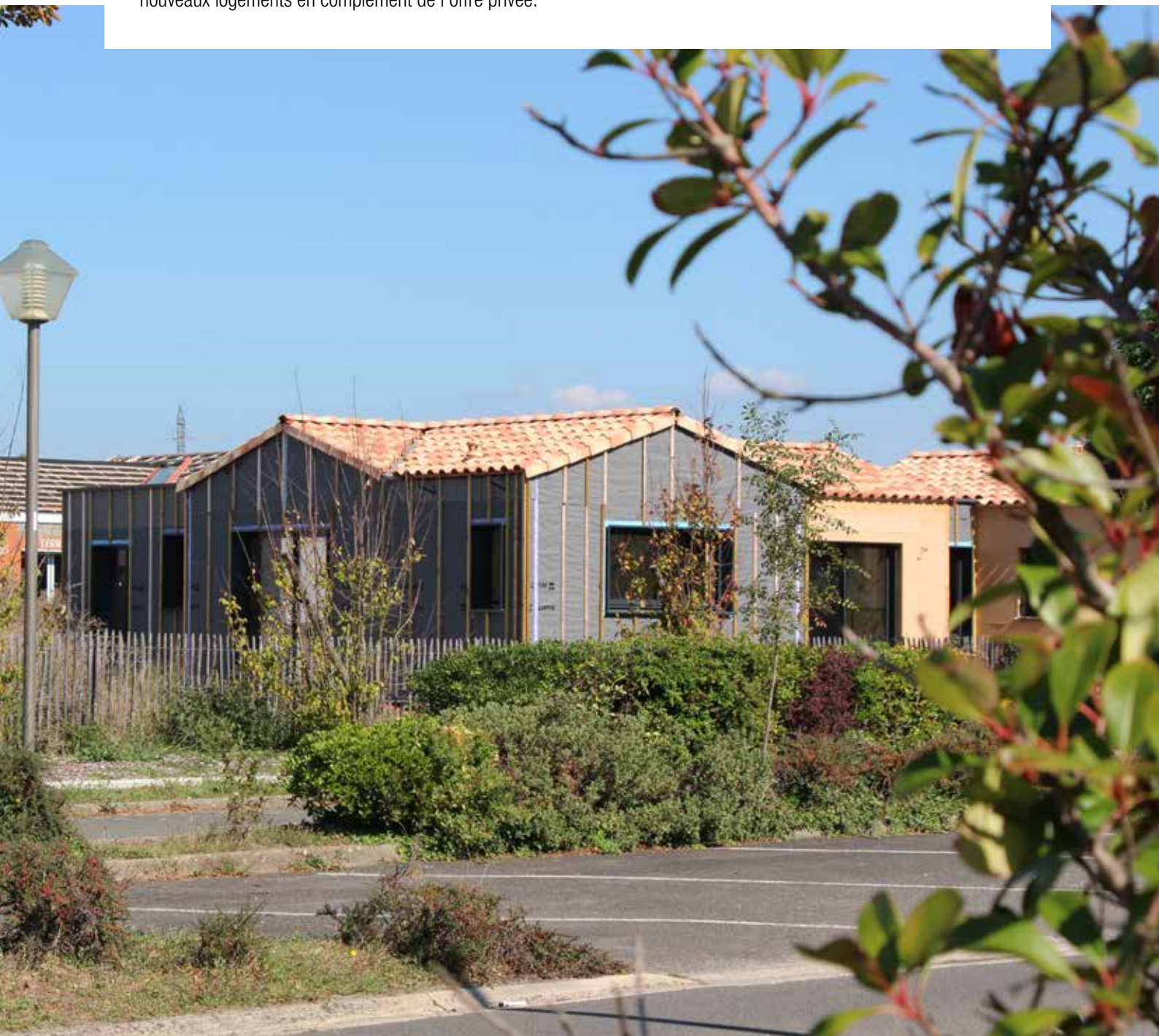


NOUVEAUTÉ : LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE AQEO : UNE AUTRE IDÉE DE LA PROPRIÉTÉ

La nouvelle résidence Luminéa de 69 appartements, située rue Henry Simon, va bénéficier, pour 14 logements, du dispositif BRS AQEO qui dissocie le coût du foncier de celui du bâti de façon à baisser significativement le prix d'acquisition d'un logement neuf. En un mot, le propriétaire possède le logement mais pas le terrain qui reste la propriété de Vendée Foncier Solidaire. Concrètement, l'outil permet une diminution entre 20% et 40% du prix de vente, tout en conférant des droits réels à l'acquéreur.



Compte-tenu des évolutions démographiques, du desserrement des ménages, du renouvellement urbain envisagé, de la transformation des résidences secondaires et des logements vacants : la Ville participe activement à la création de nouveaux logements en complément de l'offre privée.



HORIZON 2030 : OÙ VA SE DÉVELOPPER LE LOGEMENT À SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

Sur Saint-Jean-de-Monts, il est prévu, en moyenne, 25 logements par hectare, ce qui fait de notre commune, la plus dense démographiquement après Challans sur le périmètre du SCoT.

L'objectif général du SCoT est de construire 33 % de ces logements dans le tissu urbain existant, au travers, notamment de la réhabilitation des centre-bourgs, de l'utilisation des « dents creuses », des friches, des terrains vacants et du renouvellement urbain.

ZOOM SUR LE QUARTIER D'OROUËT.

Orouët se développe. Lors de la dernière révision du PLU en 2011, le bourg était peu urbanisé. Une étude spécifique à ce quartier en plein développement sera menée, associant largement les habitants du quartier, pour l'examiner sous tous ses aspects : urbanistique, environnemental, voirie et sécurité routière. Autant d'enjeux qui seront intégrés à la révision du PLU.

UNE FUTURE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU de la commune de Saint-Jean-de-Monts a été approuvé le 27 novembre 2011. Son objectif était d'anticiper l'évolution de Saint-Jean-de-Monts à l'horizon 2020. Cette étape est désormais atteinte.

La Ville engagera dès 2022 une procédure de révision générale du PLU afin de prévoir la mutation du territoire pour les 10 prochaines années.

Cette procédure permettra de mettre le PLU en compatibilité avec le SCoT Challans Gois récemment approuvé (cf. page 9) et qui sert de cadre de



Entretien avec
Alain Rousseau,
Adjoint en charge de
l'urbanisme

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES EN MATIÈRE D'URBANISME À SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

Notre commune attire de plus en plus. La Ville accompagne cette attractivité par une offre large de logements et de dispositifs favorisant l'accession à la propriété, notamment pour aider les jeunes familles. Concernant les aspects qualitatifs, la prise de conscience de l'urgence écologique permet de limiter l'impact sur notre planète.

QU'EN EST-IL DU PRIX DE L'IMMOBILIER ?

L'augmentation de la demande provoque une augmentation des prix. Il est encore difficile de connaître les effets à long terme de la crise sanitaire. Mais de fait, nous avons observé un certain exode des métropoles pour s'installer dans des lieux agréables en milieu rural, comme à Saint-Jean-de-Monts...

QUEL AVENIR IMMOBILIER POUR SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

De nombreuses zones sont protégées. Et nous ne souhaitons pas que les nouveaux immeubles soient trop hauts dans le centre-ville, pour conserver notre identité. Fidèle à la devise de la ville, *Crescere*, nous allons ainsi continuer de croître, mais de façon maîtrisée. D'ici 2027, plus de 200 logements verront le jour rien qu'avec les opérations publiques.

référence pour les différentes politiques : habitat, déplacements, économie, environnement, organisation de l'espace, etc.

La révision du PLU comprendra l'étude de l'ensemble du territoire et de son évolution afin de tenir compte des grands principes :

- ▶ **respect des atouts environnementaux ;**
- ▶ **maintien des activités agricoles : réflexions sur les secteurs à protéger et modification de l'espace agricole ;**

▶ **développement harmonieux et équilibré de l'habitat, des équipements collectifs, des activités économiques, du tourisme.**

La durée de cette phase d'étude est estimée à 2/3 ans avant approbation, avec notamment un diagnostic de la commune. La Ville devra définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime le projet urbain retenu pour l'avenir de Saint-Jean-de-Monts. Les Montois seront consultés et invités à participer à la réflexion sur cette évolution.

LES AIDES POSSIBLES

Depuis 25 ans, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts favorise les actions pour l'habitat et propose un guichet unique pour conseiller et orienter les ménages.

Au cours du programme 2016-2022, 597 dossiers ont bénéficié d'aides pour un montant total de travaux générés d'environ 7,6 millions d'euros, subventionnés à hauteur de près de 2,3 millions d'euros par la Région, le Conseil Départemental, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes.

L'ANAH a fait évoluer son programme d'aides en 2019, pour une approche plus précise. L'aide « Habiter Mieux » devient « Habiter Sain », « Habiter Serein », « Habiter Facile » et « Louer Mieux ». L'esprit reste identique : aider les propriétaires bailleurs ou occupants le logement pour la rénovation de ce dernier.

LE PROGRAMME D'AIDES JUSQU'EN DÉBUT 2022

1. Faciliter l'accèsion à la propriété pour les jeunes ménages avec une prime, que le logement soit neuf ou ancien.
2. Favoriser les économies d'énergies d'au moins 25 %. Des simulations peuvent être produites. Exemple de projets : installation d'une VMC double flux, d'une pompe à chaleur, etc.

Le saviez-vous ? Ce dispositif génère un fort impact pour l'économie locale avec plus de 3 millions d'euros de travaux engendrés pour l'artisanat local.

3. Développer une offre de logements locatifs afin de proposer des logements pour les étudiants, apprentis, jeunes travailleurs et saisonniers, à loyer encadré.

L'aide en question incite également les propriétaires à valoriser un patrimoine souvent peu entretenu pour développer un parc de locatifs.

4. Rendre les logements accessibles à tous, que ce soient des habitations neuves ou anciennes. Cette approche s'appuie sur le label national « Grand Axe » comprenant des préconisations précises. Exemple de projets : hauteur de prises électriques à 40 cm du sol, sanitaires adaptés, aucune marche, etc.

EN PLUS : LE PASSEPORT POUR L'ACCESSION

Depuis 2016, la Ville a mis en place le dispositif « Passeport pour l'accèsion » avec une prime de 1 500 € versée aux ménages ayant pour projet la construction d'un logement sur la commune et remplissant les conditions suivantes :

- ▶ même conditions de ressources que pour le prêt à taux zéro,
- ▶ primo-accédant,
- ▶ respect de la Réglementation Thermique 2012,
- ▶ occupation à titre de résidence principale.

L'instruction des dossiers est confiée à l'ADILE. Ce passeport est reconduit chaque année, dans la limite des disponibilités budgétaires.

Par ses nombreux programmes immobiliers, ses actions en faveur de la cohésion sociale, sa réflexion sur l'avenir de Saint-Jean-de-Monts, sa révision du PLU et ses multiples aides en faveur d'habitations écologiques, la Ville se tient à vos côtés pour accompagner votre projet de logement.

Actions

Collecte alimentaire : un moment intergénérationnel au profit de tous

Chaque année, la collecte alimentaire de fin novembre permet à l'épicerie sociale Coup de Pouce de faire le plein de denrées qui sont ensuite distribuées aux bénéficiaires. Ce moment de solidarité mobilise les agents du Centre d'activités Sociales Passerelle, les services techniques mais aussi de nombreux bénévoles, notamment du Foyer de jeunes, devenant ainsi un rendez-vous intergénérationnel au bénéfice de tous.

UNE COLLECTE INDISPENSABLE

Alimentée toute l'année par les multiples dons, l'épicerie sociale Coup de Pouce fait particulièrement le plein lors de la collecte alimentaire nationale de novembre. Pour l'occasion, bénévoles, actuels ou anciens bénéficiaires de l'épicerie, membres du Secours Catholique, ou résidents sur la Communauté de communes, sont très investis, tant pour la réception des denrées en supermarché que pour la mise en rayon. La mobilisation de tous est nécessaire.

NOUVEAUTÉ

Dans une volonté de limiter la production de déchets, l'Épicerie sociale propose un système de distribution alimentaire, sans emballage, en vrac.

ZOOM SUR LA PARTICIPATION DU FOYER DE JEUNES.

Xavier Ydier, Responsable du Foyer de Jeunes explique, « *C'est une journée qui permet de participer aux activités de la ville et d'apprendre la vie de groupe. Cela correspond également à notre programme pédagogique. Il est valorisant d'aider les autres.*

Certaines années, nous avons le plaisir de compter jusqu'à une quinzaine de jeunes bénévoles qui effectuent notamment la réception en magasin, mais aussi le tri des produits collectés. Les jeunes apprécient de voir les coulisses. »



NOUVEAUTÉ**PARTENARIAT AVEC LA BIOCOOP**

L'épicerie sociale collabore avec les commerçants et habitants montois, notamment Super U, les Sœurs Ursulines, le Salon des Desserts, l'entreprise Pineau, les sites patrimoniaux, la restauration scolaire des écoles de Saint-Jean-de-Monts et Le Perrier.

Suite à la collecte « bio solidaire » de mai 2019, le partenariat se poursuit avec les Biocoop locales. Quatre autres collectes ont été réalisées en 2021. Les magasins reversent à l'épicerie un don financier correspondant au montant de la marge des produits vendus et donnés le jour de l'événement.

UN LIEU DE SOLIDARITÉ ESSENTIEL SUR LE TERRITOIRE

Pour rappel, l'épicerie sociale Coup de Pouce s'adresse à toute personne domiciliée sur la Communauté de Communes qui rencontre des difficultés d'ordre financier impactant ses capacités à assurer ses besoins de 1^{ère} nécessité.

La structure propose des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Elle est aussi un lieu qui favorise les échanges, le lien et le bien-vivre ensemble.

Dans ce cadre, les bénéficiaires peuvent profiter d'activités, grâce à une contribution monétaire symbolique ou un accès gratuit. Une bonne occasion de bénéficier de loisirs et d'animations sportives et culturelles organisées sur le territoire.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉPICERIE SOCIALE

En 2020, 146 ménages de la Commu-

nauté de Communes soit 273 personnes (181 adultes et 92 enfants) ont bénéficié des services de la structure, contre 138 en 2019, soit 273 individus (167 adultes et 106 enfants).

L'épicerie sociale porte bien son nom « Coup de pouce ». En 2020, 60.5% des familles y ont eu recours entre seulement 1 et 6 mois.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'épicerie est ouverte au public 3 demi-journées par semaine pour les personnes inscrites qui souhaitent faire leurs courses :

- ▶ **mardi après-midi de 14h à 16h,**
- ▶ **jeudi matin de 9h30 à 11h30,**
- ▶ **samedi matin de 9h30 à 11h00.**

Informations et prise de RDV pour inscriptions : 02 51 59 35 89



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Poids collecté	4T160	3T830	3T455	3T333	3T522	4T118	4T237	6T844	4T449

Actions

Être aux côtés de nos aînés

En 2018, 49% des Montois avaient plus de 60 ans à Saint-Jean-de-Monts. (Source Insee). Dès lors, la Ville met en place des actions spécifiques à destination des aînés. Si le rythme des activités a été ralenti en raison de la crise sanitaire, il reprend peu à peu.

UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Mercredi 29 septembre, le CCAS a proposé une sortie au Zoo des Sables d'Olonne à nos aînés. Cette journée conviviale, très attendue, a été très appréciée par les 134 Montois participants. Un réel plaisir de se retrouver !

NOUVEAUTÉ : UNE VEILLE SOCIALE TOUTE L'ANNÉE

D'abord mise en place lors de la période de confinement pour maintenir le lien social auprès des plus isolés, la veille sociale téléphonique est désormais un dispositif pérenne proposé par le CCAS.

Au-delà des veilles saisonnières en vigueur lors des plans canicule et grand-froid, le CCAS a ainsi étendu ce dispositif à l'année.

La structure souhaite être aux côtés de tous les Montois, et particulièrement des aînés, pour être un relais à part entière et notamment :

- ▶ rompre l'isolement ;
- ▶ créer du lien social ;
- ▶ pouvoir accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés grâce au réseau partenarial actif sur la commune ;
- ▶ favoriser le maintien à domicile.



Emmanuel Chartier, Conseiller Délégué à l'action sociale explique : « Avec les services de la Ville, nous voulons être au plus proche des attentes des Montois. Nous avons une attention particulière envers nos aînés. Avec la mise en place d'une veille sociale toute



l'année, nous sommes là au quotidien pour répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles ! Favoriser le maintien à domicile est une priorité. Nous travaillons notamment avec l'Association D'Accompagnement et de Maintien À Domicile (ADAMAD) du Pays de Monts, Repas Domicile Service (RDS), le Service Départemental de l'Autonomie (SDA) et l'ADMR. »

QUI PEUT SOLLICITER LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE ?

Les bénéficiaires eux-même et leur entourage (famille, voisins, amis, etc.).

Si une personne isolée est repérée en situation de fragilité, par exemple quelqu'un qui n'aurait pas été vu depuis plusieurs jours par le voisinage, le CCAS mettra tout en œuvre pour créer le lien et proposer ses services.

Ces actions se font dans le respect du secret professionnel et de la confidentialité.

Contact par téléphone :
02 51 59 97 00 ou par mail :

action.sociale@mairie-saintjeandemonts.fr

UNE REPRISE DES ATELIERS PEPS'EUREKA

« Où ai-je mis mes clefs ? » « Que suis-je venu acheter ? » « À quelle heure est mon rendez-vous ? » Qui ne

s'est pas un jour posé la question ?

La mémoire est comme un muscle : il faut l'entretenir pour maintenir ses performances. La Ville de Saint-Jean-de-Monts et la MSA Loire-Atlantique Vendée continuent de se mobiliser en organisant des ateliers pour travailler nos cellules grises.

Du 14 septembre au 2 décembre, 2 rencontres par semaine se sont déroulées, avec deux intervenantes bénévoles, les mardis et jeudis matins.

Renseignements et inscriptions pour les prochaines sessions : contactez le Pôle Prévention de la MSA au 02 40 41 30 83. Participation de 30 € pour les 10 séances.

QUID DU REPAS DES ANCIENS ?

Le repas des aînés est un moment de vie sociale privilégié pour favoriser les échanges, le dialogue et le bien-vivre ensemble. Se restaurer est finalement seulement un prétexte pour partager un temps de convivialité.

En raison d'une situation sanitaire fragile et du fait que les participants sont particulièrement exposés aux risques liés à l'épidémie de COVID 19, la Ville a décidé, avec regret, d'annuler le repas de cette année. En espérant que l'année 2022 permettra enfin d'offrir un magnifique moment à nos aînés !



Actions

MONTS NOËL à Saint-Jean-de-Monts

Un nouvel évènement voit le jour sur notre commune : du mardi 28 au jeudi 30 décembre, chacun pourra vivre la magie des fêtes de Noël lors d'activités sportives et de loisirs pour tous !

La Ville de Saint-Jean-de-Monts a le plaisir d'annoncer la création d'un nouveau rendez-vous, porté en délégation de service public par la SEML Saint Jean Activités, en partenariat avec l'association de commerçants M Saint Jean.

Enfants, familles, adultes sont invités à venir profiter d'un centre-ville animé et enchanté. La place Jean Yole sera spécialement décorée par les services de la Ville pour accueillir la première édition de « Monts Noël ».



Miguel Charrier, Président de Saint Jean Activités explique « La création de cet évènement intervient alors que depuis plusieurs années,

de nombreux Montois avaient exprimé le souhait que quelque chose soit organisé durant cette période sur notre commune. Nous avons été à l'écoute de cette envie.

Montois à l'année, résidents secondaires, touristes : nous pourrons tous nous retrouver autour de la célébration des fêtes de fin d'année. Toutes les équipes partenaires ont à cœur de proposer un moment où règne un esprit de partage, de divertissement et de solidarité. »

Traîneaux, rennes et autres créatures magiques emmèneront découvrir des activités sportives et de loisirs hivernales avec par exemple :

- ▶ une patinoire,
- ▶ du curling,
- ▶ des cibles laser de biathlon,
- ▶ un snowboard mécanique.

Pendant ces 3 jours, chacun pourra admirer des spectacles et profiter d'un village de produits locaux et d'artisans.

M. Pineau, Président de l'association M Saint Jean explique « L'annonce de cette 1^{ère} édition de Monts Noël a tout de suite suscité l'engouement, autant des particuliers que des professionnels. L'association M Saint Jean a ainsi reçu plus d'une dizaine de candidatures de commerçants. Avec la Ville, nous avons fait le choix de sélectionner des artisans, proposant de l'alimentaire et des cadeaux, notamment pour préparer le 1^{er} de l'an. L'authenticité, le savoir-faire local et la qualité sont les maîtres-mots de Monts Noël, avec parfois des produits que personne ne connaît. »

La magie de Noël sera là, à Saint-Jean-de-Monts !

Le programme sera adapté selon l'évolution de la situation épidémique.

Le pass sanitaire peut-être demandé pour certaines activités.

Renseignements :
www.montsnoel.fr

Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Ces derniers mois, les actions quotidiennes de l'équipe municipale ont abouti sur la concrétisation de plusieurs projets en faveur d'une ville toujours plus solidaire, écologique et innovante :

- la mise en place de « Monts Pass solidaire » a contribué à rendre les loisirs, le sport et la culture accessible à tous ;
- les aides renouvelées auprès des scolaires ont permis d'aider les familles lors de la rentrée ;
- La Joséphine fut une belle journée de mobilisation pour lutter contre le cancer du sein ;
- les activités du Conseil d'Enfants, le 24 novembre, furent l'expression de notre inébranlable motivation à défendre les Droits des enfants ;
- la sortie au Zoo des Sables et la mise en place d'une veille sociale toute l'année attestent de notre soutien envers les aînés ;
- le succès de l'opération « Fleurissons nos pieds de murs », avec la distribution de près de 700 sachets de graines, témoigne de l'implication citoyenne en matière de transition écologique et de changement de regard sur l'espace public ;
- la course mémorielle a participé à notre devoir de mémoire ;
- les débuts de travaux pour la gendarmerie permettront d'offrir aux forces de l'ordre un meilleur cadre de travail ;
- la cérémonie d'honorariat envers André Ricolleau, Marie-Claire Brethé-Chaillou, Jean-Yves Gaborit, Nicole Plessis, Marc Guyon et Michel Allégret fut un moment de reconnaissance important pour tout ce qu'ils ont fait pour la commune ;
- nous avons créé deux nouveaux évènements : « Monts savoir-faire » et « Monts Noël », en partenariat avec l'association de commerçants « M Saint Jean ».

En cette fin d'année, les élus adressent tous leurs meilleurs vœux à Mme le Maire.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes et une excellente année 2022 !

Agir Ensemble

Facebook : veronique.launay.agirensemble

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Chères Montoises, chers Montois,

Cette année 2021 a été encore très perturbée en raison des mesures gouvernementales visant à contenir l'épidémie Covid. La prudence est à nouveau d'actualité, les chiffres de la contamination sont en hausse en cette période hivernale. Nous regrettons encore une fois le manque de volonté des élus de la majorité et de Madame le Maire d'installer un centre de vaccination mobile qui aurait été fortement apprécié par les Montois.

18 mois depuis l'élection, le constat est toujours le même ! La municipalité fonctionne à l'image du mandat précédent : les décisions sont prises unilatéralement « sans débat », ainsi les conseils municipaux et les commissions ressemblent plus à des chambres d'enregistrement, à un moment où le débat républicain pourrait et devrait s'exprimer dans l'intérêt de tous. A nos questions, les réponses sont souvent approximatives ! Tout cela est symptomatique de l'entre-soi du groupe majoritaire.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la municipalité a choisi une urbanisation décomplexée sur notre territoire, occasionnant une dégradation de l'environnement, des nuisances sonores, etc. Cette politique génère la multiplication de problèmes pour les Montois qui malheureusement ne trouvent pas d'écoute auprès des instances municipales. Aux demandes des habitants, la municipalité peine à répondre et à proposer des solutions pérennes, ignorant souvent les difficultés récurrentes subies. Une municipalité se doit de répondre à ses administrés ne serait-ce que par politesse. L'attrait de la qualité de vie et le bien-être à Saint-Jean-de-Monts en pâtissent malheureusement.

Les six élus d'«Autrement Saint-Jean-de-Monts» restent à votre écoute en continuant à défendre l'intérêt général, et en cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes, rendez-vous en 2022.

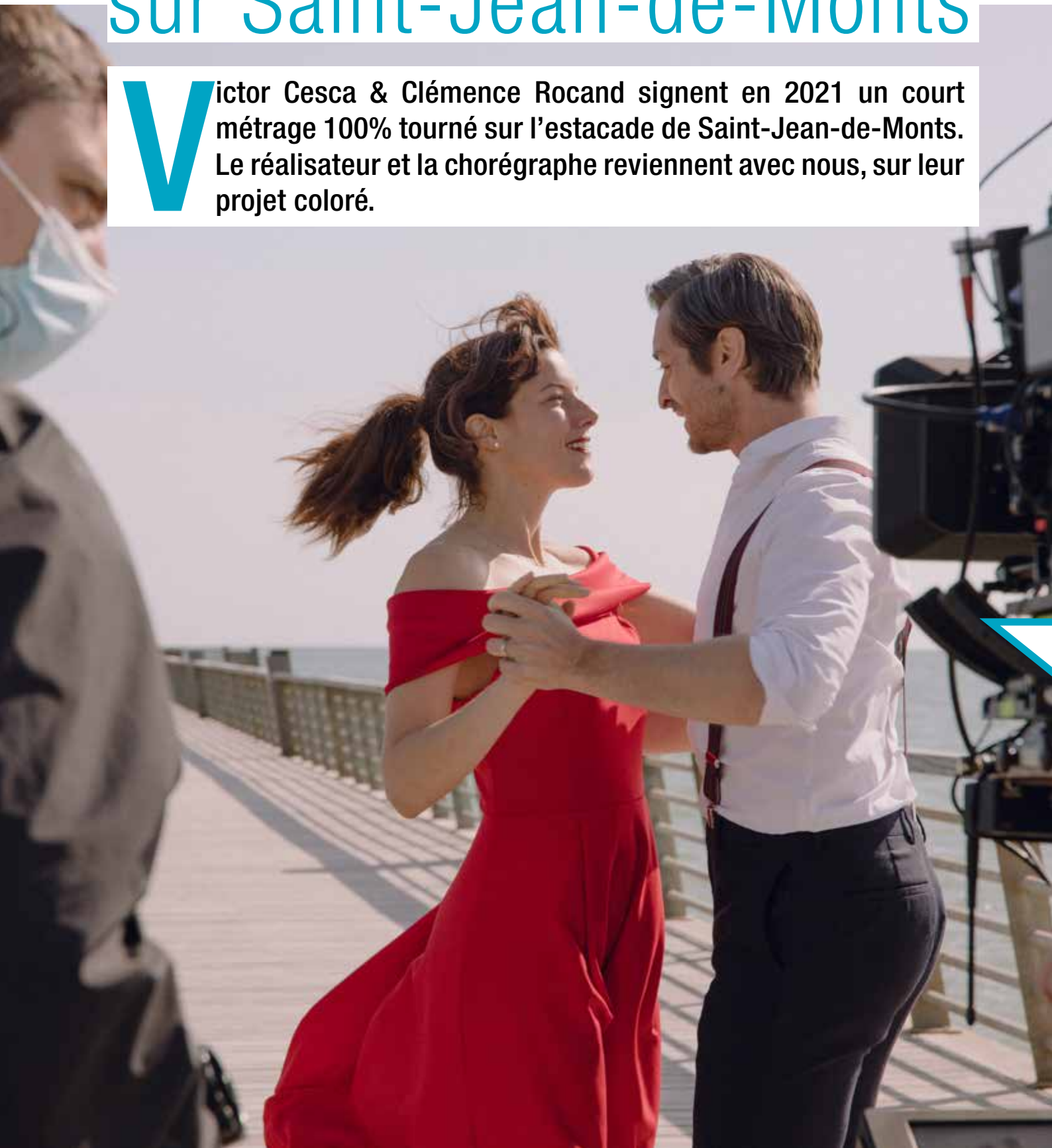
Texte remis le 23 novembre 2021 compte tenu des contraintes d'édition du Magazine.

contact@autrement-saintjeandemonts.com

Chronologie

projetée des couleurs sur Saint-Jean-de-Monts

Victor Cesca & Clémence Rocand signent en 2021 un court métrage 100% tourné sur l'estacade de Saint-Jean-de-Monts. Le réalisateur et la chorégraphe reviennent avec nous, sur leur projet coloré.



Interview

QUELQUES MOTS

POUR VOUS PRÉSENTER ?

CR : Je m'appelle Clémence Rocand. J'ai 24 ans et suis originaire de Challans.

VC : Victor Cesca, j'ai aussi 24 ans et suis réalisateur d'origine nantaise.

LES COULEURS DE VOTRE PROJET CHRONOLOVIE

CR : Nous avons réalisé une comédie musicale qui dure environ 7 minutes 30 et qui retrace la vie d'un couple tout au long de l'estacade de Saint-Jean-de-Monts. C'est coloré et jazzy.

VC : Quelques mots pour le caractériser, je dirais : amour, musique, plein air, joyeux, dansant.

QUELLES SONT VOS INFLUENCES ?

VC : Pour les réalisateurs : Damien Chazelle, que ce soit sur *Lalaland* ou *Whiplash*, Justin Hurwitz, Georges Miller, James Cameron, Edgard Wright

CR : Moi, pour les chorégraphies je pense à Jérôme Robins et pour les films *West Side Story* et *Les Demoiselles de Rochefort*.

POURQUOI AVOIR CHOISI SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

VC : J'y ai grandi et j'y ai fait mes premières armes de cinéma. C'est aussi ce décor d'estacade qui nous convenait pour ce film.

CR : L'estacade est unique. On ne peut pas la trouver ailleurs.

VOTRE MEILLEUR SOUVENIR DE TOURNAGE ?

VC : Moi, je dirais que cela va de pair avec le plus mauvais : le réveil à 5 h du matin pour avoir les lueurs de l'aube. Mais c'est également la satisfaction d'avoir face à soi cette ambiance sur l'estacade. Nous étions tout seul. Le soleil se levait et on a commencé à tourner. C'était vraiment très beau.

CR : Pour moi, le meilleur souvenir, ce sont les derniers plans où le soleil est en train de se coucher sur l'estacade. C'était un petit peu surréaliste parce que nous étions seuls. Nous avons un joli ciel, une robe à paillettes et c'était magnifique.

VOTRE PIRE SOUVENIR ?

CR : Durant la journée des répétitions, il y a quelques moments pendant lesquels on devait répéter les chorégraphies : il y avait du vent. Le temps était assez atroce. Nous avons eu peur pour le lendemain.

QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ AIMÉ À SAINT-JEAN-DE-MONTS ?

CR : L'ambiance générale, familiale et très conviviale. On peut retrouver ses amis très facilement, passer de très belles soirées, et de très bonnes journées aussi en famille. C'est une ville qui convient à tout le monde.

VC : Je parlerais du cadre et de l'estacade. La rénovation récente en fait un super lieu, aussi bien touristique que cinématographique. Il y a très peu, je pense, d'avancées dans la mer comme cela en France. C'est vraiment un décor assez inédit et incroyable.

POUR LA SUITE

CR : Encore rien de construit, mais on aimerait bien évidemment refaire de la comédie musicale et prendre plus de temps, notamment pour, ajouter du chant. On ne sait pas encore ni quand, ni comment, mais pourquoi pas, dans le futur...

VC : Nous allons déjà exploiter ce film-là. Nous espérons avoir une diffusion en festival en France et à l'étranger, et puis le diffuser dans un maximum de cinémas, collèges ou lycées, dans la région ou ailleurs en France.

Et moi, pour ma part, je vais enchaîner sur un autre court métrage : une comédie d'action aussi basée sur la musique et qui s'appelle *Fortissimo*. Ce sera tourné dans l'église de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et je sais que Clémence va me donner un coup de main. Qui dit comédie d'action dit forcément chorégraphie !

CR : C'est moins dansant. Ce sont davantage des moyens de combat, mais cela reste de la chorégraphie.

Le film *Chronolovie* sera projeté lors de la cérémonie des vœux, le samedi 8 janvier, à 17h, à Odyssea

Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 00
relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr
www.saintjeandemonts.fr

Du lundi au vendredi :

9h - 12h30 / 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Les rendez-vous sont à privilégier.

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 17
urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr

Accueil physique uniquement sur RDV.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

► MÉDIATHÈQUE-ESPACE CULTUREL

23, bd Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr
*Entrée libre et gratuite - Enfants seuls à partir de 7 ans
Condition d'accès en fonction des consignes sanitaire en cours (passe sanitaire, port du masque)*

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 10h - 17h

► POLICE MUNICIPALE

18, rue de la Plage (Côté droit de l'Hôtel de Ville)
Tél. : 02 51 59 97 09

Accueil physique (jusqu'au 1^{er} avril 2022)

Lundi et mercredi : 8h - 12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi :

8h - 12h / 14h - 17h30

Samedi : 8h - 12h

► LUDOTHÈQUE

33, rue Neuve
Tél. : 02 51 59 09 16
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

► OFFICE DE TOURISME

Odyssea : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
paysdesaintjeandemonts.fr
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

Du lundi au samedi :

10h - 12h30 / 14h - 17h30

Fermé le jeudi et le dimanche

Du 20 décembre au 2 janvier :

Du lundi au jeudi : 10h-12h30 / 14h-17h30

Fermé vendredi, samedi, dimanche.

► BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage
Du lundi au vendredi :
9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30

► GARE ROUTIÈRE

28, bd Marechal Leclerc
Lundi : Fermé
Mardi : 9h - 12h15
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h15
Jeudi : 9h - 12h15
Vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h - 12h15
Fermeture du lundi 27/12/2021 au 03/01/2022

► MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

10, rue Jean Launois
Tél. : 02 51 49 68 40
Sur rendez-vous.

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► CONCILIATEUR DE JUSTICE

1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie sur rendez-vous uniquement : 07 86 16 37 72

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA

PASSERELLE

29, bd Maréchal Leclerc

- CIDFF (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles)

Permanence gratuite d'accès aux droits. Le 2^e lundi du mois, uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 08 84 84

- COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE MCRN

Le 3^{ème} vendredi du mois uniquement sur rendez-vous. Tél. : 07 87 57 33 80

- ALCOOL ASSISTANCE – LA CROIX D'OR

Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)

25, bd Maréchal Leclerc

- TRÉSOR PUBLIC (IMPÔTS)

permanence : mardis et mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Tél. : 02 51 49 66 90

- MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV. Tél. : 02 51 35 23 21

MARCHÉS

► MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Les halles sont ouvertes les mercredis et les samedis matins toute l'année.

Vacances de Noël :

- Mercredi 22 décembre : ouvert
- Vendredi 24 décembre : ouverture exceptionnelle
- Samedi 25 décembre : fermé
- Mercredi 29 décembre : ouvert
- Vendredi 31 décembre : ouverture exceptionnelle
- Samedi 1^{er} janvier : fermé



BOÎTE À OUTILS

URBANISME : Dématérialisation des demandes d'autorisation

À partir du 1^{er} janvier 2022, chacun pourra déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais !

L'interface prévue à cet effet permettra, après création d'un compte utilisateur :



- le dépôt du dossier d'urbanisme;
- le suivi de l'état de la demande en cours ;
- les échanges avec l'administration.

Toutes les informations ainsi qu'un guide d'utilisation seront disponibles en ligne depuis la rubrique « Urbanisme » du site internet de la Commune :

www.saintjeandemonts.fr

Rendez-vous

Événements organisés sous réserve des modifications des consignes sanitaires.

► Du 28 au 30 décembre

Monts Noël

Vivez la magie des fêtes de Noël à Saint-Jean-de-Monts lors d'activités sportives et de loisirs pour tous !

Détails en page 18

Renseignements : 02 72 78 80 80
et www.montsnoel.fr

► 15 janvier - 20h30

Le Grand Point Virgule

Le Point Virgule fait sa tournée

Humour - Tout public à partir de 12 ans

Odyssée

Renseignements et réservation :
02 72 78 80 80

► Du 24 au 29 janvier 2022

Vente de livres & CD

Après sa semaine de fermeture, la Médiathèque déstocke les documents retirés de ses collections. L'occasion pour chacun de venir y piocher à l'envie, à petits prix !

Médiathèque

► 25 février - 20h30

Looking For Beethoven

Pascal Amoyel

Théâtre musical - Tout public à partir de 10 ans

Odyssée

Renseignements et réservation :
02 72 78 80 80

► 26 & 27 février

Monts Savoir-Faire

Le salon du faire soi-même. Personnaliser son intérieur ou ses tenues, limiter son impact sur l'environnement : autant de bonnes raisons pour venir découvrir Monts Savoir-Faire.

Détails en pages 3 & 4

Odyssée

Renseignements : 02 72 78 80 80
et : www.montssavoirfaire.fr



► 8 janvier - 17h

Cérémonie des Vœux à la population ouverte à tous

Madame le Maire et le Conseil municipal présentent leurs vœux aux Montois. L'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2021 et de découvrir les projets pour l'année à venir.

Odyssée • Gratuit

► 4 mars - 20h30

Les filles du Rock

Conférence animée par Christophe Brault.

Médiathèque • Gratuit

À partir de 14 ans - sur réservation: 02 51 58 91 12

Médiathèque • Gratuit

► 11 mars - 20h30

Concert-dessiné Bastien Lallemand & Charles Berberian

Tour à tour ou ensemble, ce concert-dessiné est à la croisée du monde mélodieux et graphique de Charles Berberian et de l'univers musical de Bastien Lallemand.

► 29 mars - 20h30

Mademoiselle Molière

d'Arnaud Denis - Théâtre

Tout public à partir de 10 ans

Odyssée

Renseignements et réservation :
02 72 78 80 80

► 9 mars - 20h30

Rendez-vous conte Elle et mon genre

Alberto Garcia Sanchez - Conte & Théâtre

De quel droit se met-il à parler de cette autre moitié de l'humanité à laquelle il n'appartient pas ? C'est la question qui obsède cet homme, comédien à qui l'on demande un jour de concevoir un spectacle qui traite de la condition féminine.

En prolongement de la Journée Internationale des droits des femmes

Médiathèque • Gratuit

Sur réservation: 02 51 58 91 12

ET AUSSI...

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site :
www.saintjeandemonts.fr

Également sur les réseaux sociaux :
Facebook et Instagram  



Environnement

Vers la sobriété numérique

Faire une visioconférence plutôt que de prendre la voiture pour aller à une réunion, utiliser un mail plutôt que d'imprimer un courrier, commander en ligne plutôt que de se déplacer : au 1^{er} abord, le numérique semble bénéfique pour l'environnement. Pour autant, il a des effets importants sur notre planète. Par exemple, les baies de stockage et les climatiseurs hyper puissants utilisés pour les refroidir englobent 3 % de la consommation nationale d'électricité et pourraient consommer 20 % de l'électricité mondiale d'ici 2025 !

Comment faire au quotidien pour que le numérique soit écologique ? Comment tendre vers la sobriété numérique ?

DES OUTILS DURABLES

Faire durer nos équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts. Passer de 2 à 4 ans d'usage pour un ordinateur améliore par exemple de 50 % son bilan environnemental.

Acheter du reconditionné

L'idée est simple : réparer plutôt que jeter ! Pour une mairie, reconditionner consiste par exemple à réutiliser des

PC et des téléphones après les avoir nettoyés, révisés et vérifiés. En 2019, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a ainsi remplacé 45 ordinateurs trop anciens par des machines reconditionnées au sein des écoles maternelle et primaire de la plage, ainsi qu'à l'école d'Orouët.

Réutiliser

Posons-nous la question : avons-nous réellement besoin du dernier mobile à la mode au regard de l'usage que nous en faisons ? Pensons au don, au troc ou à la vente d'occasion quand nous remplaçons nos objets et que ces derniers sont encore en état de marche : le réemploi prolonge leur durée de vie.

Choisir le bon matériel

Pour diminuer notre empreinte sur la planète, il faut baisser la facture énergétique ! Privilégions le matériel moins énergivore. En 2021, la Ville a ainsi remplacé ses vidéoprojecteurs obsolètes par des modèles plus récents, plus performants et qui contribuent à réduire la consommation d'électricité. Fini notamment le changement de lampes !

DES PRATIQUES RESPONSABLES

Supprimer de la data !

Nettoyer la planète, c'est aussi nettoyer ses mails ! Lors de la semaine du déve-

loppement durable, la Ville a ainsi sensibilisé les agents pour effectuer un bon nettoyage numérique ! À vous de jouer !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Multiplier par 10 le nombre des destinataires d'un mail multiplie par 4 son impact.

Utiliser des plateformes de dépôts de fichiers

Envoyer un courriel avec une pièce jointe d'1 Mo consomme l'équivalent d'une ampoule 25 Watts pendant 1 heure.

Alors que la Ville rédige en moyenne 8 900 mails par mois, elle utilise un serveur pour l'envoi de fichiers lourds, effectuant ainsi un seul dépôt. Le téléchargement se fait seulement par les destinataires qui le souhaitent et les fichiers ne sont plus disponibles au bout de quelques temps. Ils sont supprimés pour libérer de la place.

Pour du numérique écologique !

